



XIROCOURT

Informations municipales

info

N°09



19 mai 2014

Inscription à l'école 2014 / 2015

La préinscription se fera **cette semaine** auprès du SIVOM de Xirocourt, dans les locaux de la mairie aux heures de permanence du secrétariat (mardi : 9h-12h et 13h-17h, jeudi : 14h-17h, vendredi : 14h-16h)

L'inscription aura le **mardi 27 mai de 17h à 19h** à l'école.

IMPORTANT : Les personnes qui souhaitent prendre part à l'organisation du scrutin sont invitées à venir s'inscrire en mairie au plus tard le jeudi 22 mai auprès du secrétaire de mairie.

Les permanences sont les suivantes : 8h - 10h / 10h - 12h / 12h - 14h / 14h - 16h / 16h - 18h / Dépouillement de 18h à 19h.

Elections européennes 2014 — le 25 mai : Oui, je vote !

Le 25 mai, vous pourrez élire vos députés européens : 74 députés français sur 751 au total représentant 28 pays.

Institution démocratique de l'Union européenne, le Parlement partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir législatif.

Le Conseil de l'Union européenne représente les États membres : il réunit les ministres des États de l'Union européenne compétents par domaine d'activité. Il adopte, en codécision avec le Parlement, les législations proposées par la Commission européenne, organe exécutif de l'Union européenne. **Pour la première fois en 2014, le président de la Commission européenne sera élu par le Parlement européen.**

Comment fonctionne le parlement européen ?



A Bruxelles les députés travaillent en **commissions parlementaires thématiques**. C'est là qu'est négociée entre les groupes politiques la position du Parlement européen sur les propositions législatives.



12 fois par an les députés se réunissent à **Strasbourg** pour les **sessions plénières**. C'est le temps fort du Parlement européen : les députés présentent leurs travaux et votent les propositions législatives.



Les députés européens peuvent être également membres d'une des **39 délégations interparlementaires**, dont le rôle est d'entretenir des contacts avec les parlements des pays non membres de l'UE.



6 fois par an, les députés votent également les projets de loi lors des "mini sessions" qui ont lieu à Bruxelles et ne durent que deux jours.

L'élection a lieu à la représentation proportionnelle. **Il n'y aura qu'un seul tour**. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Les électeurs choisissent une liste sur laquelle **ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre**.

Plus d'information sur le site : www.ouijevote.eu. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la Mairie.

Procurations : Les personnes qui ne peuvent voter lors de ce scrutin peuvent donner procuration à une tierce personne, inscrite sur les listes électorales de Xirocourt, en se rendant dans une gendarmerie munie d'une pièce d'identité et d'une attestation sur l'honneur de leur absence le jour du scrutin.

Marché aux fleurs et porte ouverte à l'école

Le samedi 24 mai, de 9h30 à 12h, l'école du Madon organise un marché aux fleurs ouvert à tous ! Venez visiter l'école !